

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 7 novembre 2022

TRANSACTION VENTE

Prix de vente, honoraires inclus	Honoraires de l'agence TTC
< 100 000 €	5 000 € TTC
> 100 000 €	5 % du prix de vente

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 150 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

90 € TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

Prestation	Honoraires TTC
Gestion Locative	7 % du loyer mensuel avec charges
Garantie des loyers impayés - GLI	2,9 % du loyer mensuel avec charges
Recouvrement des loyers impayés - RLI	1,9% du loyer mensuel avec charges

Société CAP IMMO VAR, SARL au capital de 60 000 € € - Siège social : 32 rue Portalis 83330 Le Beausset - RCS Toulon n° B 485 146 849 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 8305 2016 000 009 385 délivrée par la CCI du Var
Garant : GALIAN, 89 rue de la Boétie 75008 Paris